

Entre politique et planification militaire : l'état-major militaire-stratégique du chef de l'Armée

Autor(en): **Bühlmann, C. / Freudweiler, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2022)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1035322>

Nutzungsbedingungen

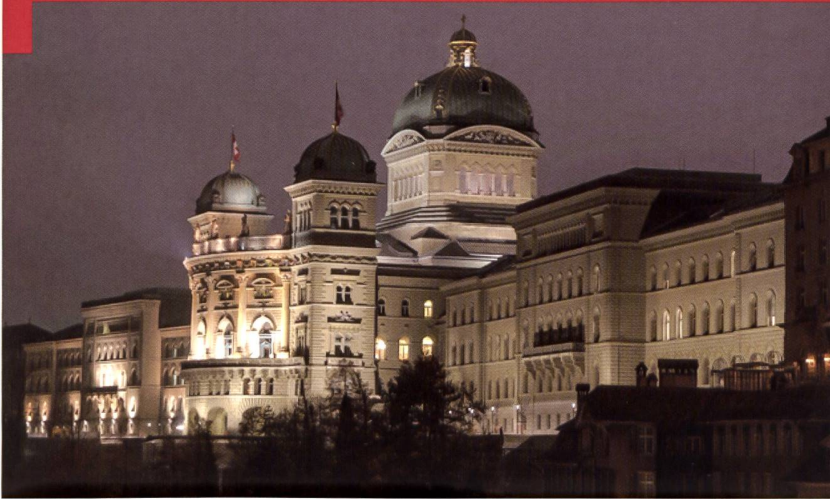
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Stratégie

Entre politique et planification militaire : L'état-major militaire-stratégique du chef de l'Armée

Col EMG C. Bühlmann et col EMG M. Freudweiler

Sous-chef d'état-major et chef d'état-major, EMMS

Pour Clausewitz, «*La guerre n'est qu'un prolongement de la politique par d'autres moyens*», c'est-à-dire que la conflictualité est un acte de pouvoir qui requiert une direction politique du militaire. Pourtant, dans les États occidentaux contemporains, la dichotomie entre ces deux échelons met à mal cette unité d'action. Cette brève contribution décrit succinctement la réponse suisse à cet état de fait : l'état-major militaire stratégique (EMMS) du chef de l'Armée (CdA). On présentera succinctement la problématique de la conduite militaire dans une démocratie, d'où découle l'exigence d'un état-major à l'interface entre le chef de l'Armée et la conduite politique. On décrira ensuite les tâches et l'organisation de l'EMMS ainsi que ses produits. Ceux-ci permettent d'une part d'informer l'échelon politique et d'autre part, de déterminer le cadre des travaux des subordonnés directs du CdA. En conclusion on soulignera l'importance d'un état-major de milice au niveau stratégique.

La planification et la conduite d'actions de force confrontent l'État moderne à deux défis. D'une part, jusqu'à la fin des campagnes napoléoniennes, les armées européennes étaient conduites par un monarque capable d'aligner les buts opératifs et les objectifs politiques. Or ce n'est plus possible dans les démocraties occidentales car, pour des raisons institutionnelles, l'exécutif n'est plus en mesure de planifier et diriger directement des campagnes militaires. De là un décalage important entre le politique et la conduite opérative. D'autre part, les vecteurs de puissance de l'État ne sont plus limités aux seules forces armées et ils comprennent d'autres éléments capables d'influencer la volonté des adversaires. En Suisse, sous le nom d'instruments de la politique de sécurité, ils intègrent principalement la politique extérieure, la protection de la population, le service de renseignement de la Confédération, la police, la politique économique, l'administration fédérale des douanes et le service civil. La coordination des leurs effets, impose une préparation et une conduite

de leurs engagements respectifs dans des structures indépendantes.

Au niveau militaire, un instrument pour faire le pont entre la conduite stratégique (en particulier le Conseil fédéral) et la conduite opérative (le commandement des opérations) est dès lors incontournable : il faut harmoniser les rationalités composites de ces deux échelons. Premièrement, les facteurs décisionnels ne sont pas identiques : les tâches de l'exécutif (planification, coordination, représentation et information) s'inscrivent dans un processus politique où l'acceptance, le consensus et l'efficacité jouent un rôle fondamental. En revanche, la planification opérative s'articule autour des facteurs force, temps, espace et information, dans un cadre marqué par l'efficacité et le risque. Deuxièmement, le vocabulaire et les métaphores diffèrent entre les niveaux. Il faut être capable de «*tell truth to power*» dans une langue qui lui soit claire. A rebours, les buts politiques, souvent marqués par la contingence, doivent être traduits en termes militaires. La résolution de cette dualité ressort de l'échelon militaire-stratégique.

Ce niveau de conduite se situe donc à l'interface politique/opératif. Il accompagne le gouvernement dans l'analyse des questions de défense et transpose les directives politiques pour le niveau opératif. De ce fait, il crée les conditions favorables non seulement pour les engagements de l'Armée ici et maintenant, mais aussi pour la prise en compte des buts stratégiques de la Confédération dans le développement de l'armée à moyen et long terme. Pratiquement, cet échelon de conduite se compose du chef de l'Armée ainsi que son état-major (EM CdA), du commandement de l'Armée, de l'état-major de l'Armée et de l'état-major militaire-stratégique.

L'EMMS aborde un éventail des questions très large. Le commandant de corps André Blattmann rappelait son rôle dans l'élaboration des stratégies partielles qui décrivent l'apport de l'armée à l'approche stratégique

globale. Il s'agit d'une part d'anticiper de possibles évolutions du contexte militaire-stratégique. Si nécessaire, l'EEMS proposera des options orientées sur l'emploi des forces armées que le CdA transmettra aux autorités politiques. D'autre part, il s'agit aussi de préparer des produits militaire-stratégique en vue d'appuyer l'évolution ou la transformation de l'armée.

État-major de milice, l'EEMS intègre également l'EM CdA, l'organisation professionnelle qui appuie le chef de l'Armée au quotidien. Cette structure apporte deux avantages : premièrement, parmi les membres non permanents de l'EEMS, on retrouve des cadres supérieurs de l'économie, de l'administration publique ou de la politique ainsi que des représentants des organisations de la protection de la population, des infrastructures critiques, des médias, de la recherche et de l'éducation. Ils sont soutenus par des spécialistes de la communication, de la gestion du risque et par des juristes. Dans une démarche réticulaire, ces généralistes et ces experts, soutenus par leurs réseaux de contacts professionnels, épaulent le CdA par des produits riches en contenu. Deuxièmement, l'EEMS permet aussi d'assurer la durabilité de l'EM CdA en cas de crise. En relevant les collaborateurs professionnels et en renforçant l'organisation pour maîtriser l'intensité accrue des travaux, l'état-major militaire stratégique contribue à la permanence des actions de cet échelon. Ce fut par exemple le cas pendant la première phase de l'engagement COVID. Cet appui a permis de poursuivre le travail quotidien et de gérer les tâches supplémentaires que la mobilisation des troupes sanitaires impliquait. De ce fait, l'EEMS apporte au CdA une plus-value en termes de substance et de présence.

L'EEMS ne suit pas la situation, c'est-à-dire qu'il ne conduit pas un processus de renseignement, à la différence des états-majors opératif et tactiques. Il travaille à un niveau d'abstraction plus élevé et il analyse les facteurs classiques du contexte stratégique – le politique, l'économie, la société, l'environnement, l'information ainsi que la science et la technologie – pour exposer leurs influences sur la sécurité et l'armée. Il en découle une compréhension commune, tant politique qu'opérative, des risques, des chances et du besoin d'agir. Ces réflexions servent de base pour la formulation d'une stratégie partielle pour l'armée dans son rôle d'instrument de la politique de sécurité. Elles s'inscrivent dans une temporalité plus longue et une fréquence plus lente que celle des échelons subordonnés au CdA.

Les analyses contextuelles de l'EEMS inspirent les produits de l'échelon militaire-stratégique : les directives de planification (Handlungsrichtlinien), les options militaire-stratégiques (Optionen) et les directives d'engagement (Weisungen).

Premièrement, le CdA peut édicter des directives de planification à tout moment pour inscrire la planification opérative dans le champ politique. On peut comparer ces directives aux ordres préalables de l'échelon tactique. Deuxièmement, le CdA présente les options militaire-stratégiques pour préparer la décision politique. Il expose

aux responsables leur liberté d'action pour l'utilisation de l'instrument militaire, que ce soit dans le présent pour l'engagement des forces ou dans le futur pour le développement de l'armée. Les options, structurées selon la triade stratégique buts, voies et moyens, explicitent les implications qui découlent des propositions. Elles facilitent la concordance avec les autres instruments de la politique de sécurité et servent de base pour la planification opérative ou le Masterplan militaire. Finalement, après la décision politique, les directives d'engagement déterminent le cadre de l'engagement. Elles sont développées et complétées de manière itérative avec tous les échelons concernés. De ce point de vue, l'EEMS sert de plaque tournante entre la conduite stratégique, la conduite opérative et le développement de l'armée.

En conclusion, on rappellera que l'EEMS, comme état-major du chef de l'Armée, contribue aux trois dimensions de la politique de défense : l'emploi des forces à court terme, l'adaptation des forces à moyen terme ainsi que les mutations de l'armée à long terme. Il permet d'une part au CdA d'assurer l'engagement de l'armée en tant qu'instrument de politique de sécurité, de concert avec les autres vecteurs de force étatiques, afin de remplir les buts stratégiques définis par les instances politiques. D'autre part, l'EEMS, en proposant des options d'engagement, d'ajustement ou de transformation de l'armée, contribue à la prise de décision gouvernementale.

Interprète politique des propositions opératives, traducteur militaire des directives de l'exécutif, l'état-major militaire-stratégique crée les conditions favorables pour aligner les opérations militaires ou la transformation de l'armée avec les objectifs politique. Le rôle des militaires de milice dans l'adéquation des actions de l'armée avec les buts stratégiques de la Confédération doit être souligné : il démontre une fois de plus la plus-value du service des citoyens-soldats, leur contribution à la sécurité de notre pays et ce jusqu'au sommet de l'organisation militaire.

C. B. ; M. F.